

Choisissez l'abonnement qui correspond à vos habitudes sur Internet.

	NATEL® infinity XS	NATEL® infinity S	NATEL® infinity M	NATEL® infinity L	NATEL® infinity XL
Abonnement mensuel	59.–	75.–	99.–	129.–	169.–
					+ sauvegarde des données via Internet
					+ Vidéo HD/téléversement d'albums photos
					+ YouTube/Live TV/itinéraires/flux radio et musique
					+ horaire CFF/Facebook/Twitter/actualités/météo/e-mails et pièces jointes
					E-mails sans pièces jointes
Téléchargement de données sur le réseau suisse (max.)	0.2 Mbit/s	1 Mbit/s	7.2 Mbit/s	21 Mbit/s	100 Mbit/s ¹
Téléversement de données sur le réseau suisse (max.)	0.1 Mbit/s	0.5 Mbit/s	1 Mbit/s	2 Mbit/s	10 Mbit/s
<ul style="list-style-type: none"> > Volume de données illimité sur le réseau suisse > Appels sur tous les réseaux suisses (24/7) > SMS illimités sur tous les réseaux et à l'étranger 	Tous les appels, SMS et données sans limite.				
Appels vers l'étranger (UE, USA et Canada) ²	60 ct./min	60 ct./min	30 min incl. ³	100 min incl. ³	illimités
A l'étranger (UE/Europe Ouest) ⁴	Téléphonie	Conditions pour l'itinérance sous www.swisscom.ch/roaming	30 min incl.	100 min incl.	200 min incl.
	SMS		30 SMS incl.	100 SMS incl.	200 SMS incl.
	Internet		30 Mo incl.	100 Mo incl.	200 Mo incl.

¹ Jusqu'à décembre 2012: téléchargement de données à 42 Mbit/s max., téléversement de données à 4 Mbit/s max.

² Liste complète des pays et tarifs pour les autres groupes de pays www.swisscom.ch/international

³ Tarif UE et Amérique du Nord après épuisement du volume inclus: 60 ct./min.

⁴ Liste complète des pays et tarifs pour tous les abonnements NATEL® infinity sous www.swisscom.ch/roaming

Les abonnements NATEL® infinity sont prévus pour un emploi normal à des fins privées. Si cet emploi diverge sensiblement d'une utilisation normale ou s'il s'avère que la carte SIM est utilisée pour des applications spéciales (p.ex. applications de surveillance, liaisons machine, avec sélection directe ou permanentes), Swisscom se réserve le droit d'interrompre, limiter la fourniture des prestations ou prendre toute autre mesure appropriée.